



CAHIER DES CHARGES DES COMPÉTITIONS CONCOURS DÉDIÉS M3 POUR LA SAISON 2024-2025 du Comité Bouliste de l'Ain

Les concours dédiés M3 sont des compétitions officielles qui qualifient au championnat de France Quadrettes M3. 50 équipes seront au départ de la compétition.

5 concours dédiés, les équipes s'engagent à participer à ces 5 journées.

Les dates :

- Samedi 5 octobre : Mogneneins (12 jeux) et Château-Gaillard (12 jeux).
- Samedi 23 novembre : Ambérieux en Dombes (Fareins) (8 jeux), Certines (4 jeux), Valsershône (8 jeux) et manque 1 site de 4 jeux.
- Samedi 18 janvier : Astroboules (12 jeux), Fareins (8 jeux) et Chatillon sur Chalaronne (4 jeux).
- Samedi 22 mars : St Maurice de Beynost (8 jeux), Saint Benoit (8 jeux) et Seyssel (8 jeux).
- Samedi 26 avril : Sites à trouver (24 jeux).

Au bout de ces 5 journées, un classement des équipes sera établi. **6 ou 7 équipes** (nombre à confirmer suivant le quota attribué au CBDA par la FFSB) seront qualifiées pour le championnat de France.

Les autres équipes pourront participer aux Fédéraux quadrettes M3 dans la formation de leur choix.

Formation des équipes : une équipe inscrite à 3 ou 4 ou 5 joueurs de base ne peut avoir que 2 licences compléments d'équipes « JOCKER » au maximum par concours.

Voir réglementation sur site internet FFSB.

FORFAIT : Si une équipe fait forfait, tous les joueurs de l'équipe déclarés sont pénalisés et ne pourront pas participer au Fédéral quadrettes.

INSCRIPTIONS : 40€ (dont 2€ pour la caisse jeunes) par équipe et par journée.

Merci de faire parvenir 5 chèques à l'ordre du Comité Bouliste de l'Ain, d'un montant de 40,00 €, avec le nom et le numéro de l'équipe (M3-Q-19 pour l'équipe 19) au dos des chèques. Encaissement d'un chèque dans la semaine qui suit chaque concours dédié.

INDEMNITÉS : 30€ par partie jouée et gagnée.

REPAS DE MIDI : chaque organisateur fournira au CBDA, une proposition de restauration (de 16,00 à 20,00€) qui vous sera envoyée à 15 jours de la compétition, en même temps que le tirage.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Les concours dédiés se dérouleront en 8 quadrettes par groupes de 4 ou 12 quadrettes par groupes de 4.

Chaque équipe du groupe rencontre les 3 autres, un classement est ensuite établi. Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale. Les 3 autres équipes font une partie de classement. Les parties se disputent en 13 points ou 1 heure 45. Parties office ou forfait : la partie est gagnée 13 à 7 suivant la réglementation fédérale.

En cas d'égalité à l'issue des parties de groupe :

1/ Si l'égalité concerne 2 équipes, celles-ci seront départagées par opposition directe.

2/ Si l'égalité concerne 3 équipes, celles-ci seront départagées par le goal-average général puis au nombre de points marqués. Si l'égalité persiste entre 2 équipes, celles-ci seront départagées par opposition directe.

Après les parties de groupe :

- Concours de 8 quadrettes : une finale oppose les 2 premiers de chaque groupe et une partie de classement oppose les 2 deuxièmes, les 2 troisièmes et les 2 quatrièmes.

- Concours de 12 quadrettes : une finale oppose le 1^{er} du Groupe 1 contre le 1^{er} de Groupe 2. Une 2^{ème} finale oppose le 1^{er} du Groupe 3 contre le 2^{ème} du Groupe 1 et 4 parties de classement : 2^{ème} du G2 contre 2^{ème} du G3, 3^{ème} du G1 contre 3^{ème} du G2, 3^{ème} du G3 contre le 4^{ème} du G1 et le 4^{ème} du G2 contre le 4^{ème} du G3.

Concernant les 5 concours, le tirage est établi sur 48 équipes et 2 équipes seront office.

2 équipes du même secteur peuvent se rencontrer en partie de groupe ou en partie de classement.

Les 2 équipes « office » seront créditées de 6 points de classement.

HORAIRES DES PARTIES : 1 heure 45 de jeu ou 13 points

8h00 à 9h45 : 1^{ère} partie de groupe A contre B et C contre D

10h25 à 12h10 : 2^{ème} partie de groupe A contre C et B contre D

14h15 à 16h00 : 3^{ème} partie de groupe A contre D et B contre C

16h45 à 18h30 : Finale et parties de classement

BAREME DES POINTS : Partie de groupe, jouée et gagnée (ou forfait) : 2 points

Bonus 1^{er} de poule : 6 points - Bonus 2^{ème} de poule : 4 points - Bonus 3^{ème} de poule : 2 points

Partie de classement gagnée : 2 points - Finaliste gagnant : 4 points - Finaliste perdant : 2 points

Pour la 4^{ème} et la 5^{ème} journée, l'ensemble des points acquis sera multiplié par le coefficient 1,25.

Je rappelle que l'équipe classée première sera automatiquement promu en 2^{ème} division.

Bon championnat à toutes les équipes.